

## **CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DES MENUISIERS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre des travaux de voirie du chemin des Menuisiers, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole dispose de la pleine compétence pour réaliser la création de réseaux principaux d'eaux pluviales.

Ces travaux de création des réseaux d'eaux pluviales étant concomitants aux travaux de voirie réalisés par la commune, il en résulte que la réalisation de ces projets constitue une opération globale relevant de la compétence de deux maîtres d'ouvrage distincts, à savoir la commune de Payns et la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

De ce fait, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole pourra déléguer à la commune de Payns la maîtrise d'ouvrage des travaux de création et de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales du chemin des Menuisiers via une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le conseil municipal **APPROUVE** la signature de cette convention.

## **AMENAGEMENT DU PARKING DU STADE DE FOOTBALL : DESIGNATION DE L'ENTREPRISE RETENUE :**

Sur proposition de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 19 février dernier le conseil municipal décide de retenir l'entreprise ADAM FRERES pour l'aménagement du parking du stade de football. Le montant des travaux s'élève à la somme de 71 750 euros H.T.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Le maire fait part au conseil municipal de l'avancée des différents projets et travaux en cours concernant :

Plantations : Une fois la coupe des peupliers terminée et les terrains remis en état, une plantation d'environ 1400 peupliers sera effectuée.

Enfouissement réseaux avenue de la Gare : les travaux d'enfouissement devraient commencer à partir du mois d'avril. Parallèlement, le Syndicat des eaux va procéder à un renforcement du réseau d'eau pour les habitations situées entre le passage à niveau et le château d'eau.

Mme HUGUENOT Roseline est décédée récemment. Elle avait été conseillère municipale pendant deux mandats. Un coussin de fleurs a été déposé en sa mémoire.

Elagage platane : le platane rue du Gué étant devenu très volumineux, il a été procédé à son élagage.